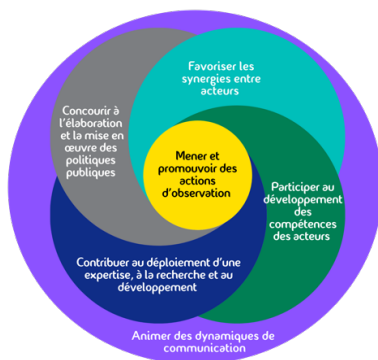


MONTEE EN COMPETENCES DES ACTEURS

Référente : Mme Caroline NEVOUX, Responsable de la cellule Montée en compétences des acteurs

CONTEXTE

Soutenue par le programme de la MILDECA (2018-2022), la montée en compétences des acteurs est non seulement l'un des objectifs de la politique nationale mais également l'un des 6 principes transversaux du PRS Réunion – Mayotte 2018-2028.



SAOME est **Centre de Ressources et d'expertises sur les usages et pratiques addictives (CRE)**, aux côtés des acteurs locaux de l'Addictologie et des champs associés.

Parmi ses 4 orientations stratégiques, l'une des vocations du CRE, **est la participation au développement des compétences des acteurs.**

OBJECTIF GENERAL

Contribuer au développement des compétences des acteurs intervenant dans le champ des usages, addictions et champ connexes.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Faciliter l'accès à la connaissance actualisée dans le domaine de l'addictologie ;
2. Créer des occasions d'interroger ses propres représentations et de faire évoluer ses pratiques ;
3. Identifier ou créer des outils visant l'autonomie des prises en charge ;
4. Accompagner les acteurs en demande vers une démarche d'amélioration de la qualité des actions.

OBJECTIFS OPERATIONNELS ET REALISATIONS

LES NOUVEAUX ELEMENTS EN 2023

1. Positionnement de SAOME sur des formations attendues en moins de 3 mois
2. Le CA de SAOME a voté pour une démarche de ré-obtention du statut d'organisme de formation en séance du 25/01/23
3. Lors du dialogue de gestion avec l'ARS en janvier 2023 : « SAOME a toute légitimité pour dispenser des formations »
4. Le partenariat avec l'EPSMR (organisme de formation) est actif

L'OBSERVATION, UN PREALABLE A L'ACTION

Objectifs opérationnels	Réalizations 2023	Calendrier	Livrables	Indicateurs
Réactualiser annuellement l'état des lieux relatif aux : <ol style="list-style-type: none"> 1. Opérateurs et aux organismes de formation (OF) en addictologie au niveau local 2. Formations disponibles à distance 	1. Mise à jour du catalogue créé en 2022	Toute l'année	Catalogue et modalités de prise de contact des acteurs	11 nouveaux modules rajoutés dont 4 à distance 5 nouveaux opérateurs contactés
3. Identifier les ressources potentielles pour animer les formations	1. Lister les acteurs à rencontrer 2. Définir avec chacune d'elle, les thématiques, modalités et conditions d'intervention 3. Constituer un répertoire	Toute l'année	Répertoire	10 professionnels rencontrés dont 6 volontaires pour construire et animer des modules de formation

AXE STRATEGIQUE N°1 : FAVORISER LES SYNERGIES ENTRE LES ACTEURS

Objectifs opérationnels	Réalisations 2023	Calendrier	Livrables	Indicateurs
1. Collaborer/ mutualiser avec le Centre de Formation de l'Ouest de l'EPSMR/CHOR	1.Élaboration, promotion et dispense de deux modules de formation : - 2.5 jours : « Usages et consommations chez les jeunes, ma place en tant que professionnel » - 1 jour : « Les troubles du comportement alimentaire (TCA) » - 1 jour : « Les troubles duels : repères et modalités d'accompagnement » 2. Évaluation du partenariat	A partir du 2 ^{ème} trimestre et tout au long de l'année	Programmes de formation Bilans des sessions de formation	Module sur les jeunes (29,30/11 et 01/12) : 7 stagiaires dont 100% recommandent cette formation Module sur les TCA (08/12) : 13 stagiaires dont 93% recommandent cette formation Le module sur les pathologies duelles est prêt à être dispensé dès mars 2024
2. Favoriser l'articulation entre les opérateurs de formation (OF)	1. Organisation d'une réunion annuelle pour partage de nouvelles informations 2. Mise en ligne du catalogue partagé sur l'Addictothèque	A partir de mars 2023	Relevé de décisions de la réunion des opérateurs Répertoires des OF, catalogues	La réunion s'est tenue le 21/09 dans les locaux de SAOME et a réuni 5 acteurs de formation en lien avec l'addictologie 1141 consultations de la page « formation des acteurs » du 31 mars (ouverture du site) au 31 décembre
3. Orienter et suivre des demandes vers les OF concernés	Suivi des réponses apportées par les autres OF de La Réunion vers lesquels SAOME avait orienté les demandes	Toute l'année	Bilan annuel des demandes de formations/ sensibilisations	12 demandes dont : - 4 réponses via l'envoi d'informations en direct - 11 orientations vers des OF dont 5 ont reçu une réponse favorable - 6 demandes directes de formation dont 2 seulement ont abouti (manque de budget)

AXE STRATEGIQUE N°2 : PARTICIPER AU DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES DES ACTEURS

Objectifs opérationnels	Réalisations 2023	Calendrier	Livrables	Indicateurs
-------------------------	-------------------	------------	-----------	-------------

<p>1. Élaborer des modules de sensibilisation/ formation en réponse à des sollicitations pour des besoins non couverts par les autres OF</p>	<ul style="list-style-type: none"> - (a) SDIS « Prise en charge pré hospitalière des usagers de Chimique par le SDIS » - (b) CR CSUR : sensibilisation des adultes relais aux addictions - (c) Infirmières ASALEE « Le rôle des infirmières Asalée auprès des patients présentant des troubles de l'usage de l'alcool » - (d) « Formation croisée santé orale et addictions » - (e) Clinique des Eucalyptus : « Addictologie, réflexes sur l'usage des substances et prise en soins adaptée » - (f) SDIS/AAP Fond Addictions : sensibilisation en interne sur les addictions (ESPER) 	<p>A partir d'avril</p>	<p>Programmes des modules</p>	<p><u>Demands (a), (b), (c) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermination des besoins - Contact des intervenants potentiels - Elaboration d'un préprogramme et d'un devis <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réponses négatives par suite d'un manque de budget <p><u>Demande (d) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Détermination des besoins - Contact des intervenants potentiels - Elaboration de deux préprogrammes et d'un budget prévisionnel - Travail d'un partenariat avec l'AFIS <ul style="list-style-type: none"> ➤ Dispense prévue en 2024 <p><u>Demande (e) :</u> choix d'un autre prestataire</p>
<p>2. Élaborer des modules de sensibilisation/ formation au sein des dossiers portés par SAOME</p>	<ul style="list-style-type: none"> - (g) IP/PJJ : « Déploiement de l'Intervention Précoce au sein des unités de la PJJ » - (h) Centre de détention du Port : « Le sevrage tabagique et l'utilisation de la vape en réduction des risques au bénéfice du personnel de l'administration pénitentiaire » - (i) MOIST Mayotte : sensibilisation tabacologie 	<p>A partir d'avril</p>	<p>Bilan annuel de la cellule montée en compétences valable pour les points 1 & 2</p>	<p><u>Demande (f) :</u></p> <p>Elaboration d'un questionnaire d'attentes pour le comité ESPER</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ En attente du retour du SDIS <p><u>Demande (g) du 25 et 26/01 :</u> 13 stagiaires dont 75% recommandent cette formation</p>
<p>3. Élaborer des modules de sensibilisation/ formation en réponse aux sollicitations des partenaires, apporter un appui ponctuel dans l'organisation de leurs formations, sensibilisations, colloques...</p>	<ul style="list-style-type: none"> - (j) Organisation de la formation des bénévoles de l'EF du RO pour Trend/Sintes : « Data is gold » - (k) Recherche d'intervenants sur la thématique Santé sexuelle et addictions pour le Planning Familial 	<p>Toute l'année</p>		<p><u>Demande (i) :</u> cf bilan MOIST Mayotte</p> <p><u>Demande (j) du 02/04 :</u> 10 participants bénévoles dont 90% recommandent cette sensibilisation</p> <p><u>Demande (k) :</u> module dispensé le 29/08</p>

<p>4. Promouvoir largement les occasions de montée en compétences en mobilisant la communication digitale et par le biais de rencontre</p>	<p>Communication via la plateforme internet, les réseaux sociaux et les newsletters Présentation de l'offre de SAOME à la demande</p>	<p>Toute l'année</p>	<p>Rapport d'activité 2023</p>	<p>8 flashes d'informations ciblées qui ont intéressé 6372 personnes dont 1407 médecins 8 infolettres qui ont suscité l'intérêt de 5601 personnes dont 1044 médecins (double compte)</p>
<p>5. Identifier et diffuser des ressources utiles à la pratique</p>	<p>Remise de supports pédagogiques en lien avec les modules de formation dispensés</p>	<p>A chaque formation</p>	<p>Rapport d'activité 2023</p>	<p>Dans un souci d'économie et d'écologie l'ensemble des ressources a été remis aux stagiaires via une clef USB :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 17 guides IP de la FA - 10 guides IP/PJJ de la FA - 43 présentations de l'ODS - 43 présentations de SAOME - 17 manuels PAACT - 7 flyers du CAPAS, COZE Jeunes, ARPSH, MDA Ouest - 13 dossiers reprenant les recommandations de la HAS sur l'anorexie, la boulimie et l'hyperphagie boulimique

AXE STRATEGIQUE N°3 : CONTRIBUER AU DEPLOIEMENT D'UNE EXPERTISE, A LA RECHERCHE ET AU DEVELOPPEMENT

Objectifs opérationnels	Réalizations 2023	Calendrier	Livrables	Indicateurs
<p>Se (re) constituer organisme de formation QUALIOPi</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Monter le dossier et solliciter un organisme certificateur 2. Se faire conseiller par des OF 3. Dispenser une formation test 	<p>En 2023</p>	<p>Dossier soumis à la DEET Rapport du certificateur</p>	<p>- Formation test « Les troubles du comportement alimentaire » dispensée le 9 novembre pour 12 professionnels du Réseau Oté (100% la recommandent) - N° d'agrément d'organisme de formation délivré par la Préfecture le 15 décembre</p>

AXE STRATEGIQUE N°4 : CONCOURIR A L'ELABORATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

Objectifs opérationnels	Réalisations 2023	Calendrier	Livrables	Indicateurs
1. Bilan de la feuille de route territoriale MILDECA/ ARS 2018-2022 (financement Préfecture MILDECA)	<ol style="list-style-type: none"> Rassemblement des données Analyse des éléments Pré-rédaction/concertation Rédaction définitive 	Octobre 2022 à juin 2023	Bilan	<p>Cf bilan MILDECA</p> <p>La préfecture a été pleinement satisfaite du travail rendu qui a permis, entre autres ressources, de travailler à la nouvelle feuille de route 2023-2027.</p> <p>Le bilan a été remis à la Préfecture le 30 juin pour une présentation le 3 octobre lors du COTECH MILDECA.</p> <p>L'ARS n'ayant pu fournir qu'un nombre de données extrêmement réduit afférentes au suivi des actions financées, il n'a pas été possible de réaliser un bilan complet</p>

EN INTERNE		Réalisations 2023		Livrable(s)	
En matière de moyens humains					
Objectifs opérationnels	Qualifier la Responsable de cellule	Démarrage d'un cursus diplômant en ingénierie de la formation : DU Fondamentaux de l'Ingénierie pédagogique pour Adultes de l'Université de Paris Nanterre en 336h		Récapitulatif de formation du personnel	
En matière de moyens Matériel					
Objectifs opérationnels	S'équiper de moyens techniques facilitant la réalisation de la feuille de route	Présentation à la direction de plateformes de e.learning et de leur coût		Devis	
En matière de moyen financiers					

Objectifs opérationnels	Financer les frais pédagogiques et le temps de formation de la Responsable de cellule	Réaffectation reliquat ARS 2020	Rapport financier
En matière d'amélioration continue de la qualité			
Objectifs opérationnels	Créer des process ou des outils facilitant le fonctionnement du service	Modèle questionnaire satisfaction pour les stands aux manifestations Fiche tarifaire intervenants externes Création de process "création d'un module" et « annulation », d'un fichier de prospection, d'une adresse mail générique « formation » Mise à jour des listings de salles et prestataires	Process et documents partagés dans Teams

ANALYSE ET PERSPECTIVES

Cinq ans après la décision du Conseil d'administration de SAOME de renoncer à être organisme de formation, l'ARS s'exprime, lors du dialogue de gestion de janvier 2023 : SAOME a « toute légitimité pour dispenser des formations », « vous n'auriez pas dû arrêter cette activité ».

Nous avons donc centré tous nos efforts cette année vers :

- la création d'un nouvel organisme de formation et sa certification qualité QUALIOP1 ;
- la mise en route effective du partenariat avec le centre de formation de l'EPSMR ;
- le travail et la dispense de thèmes non existants jusqu'à présent sur le territoire ;
- le démarrage de la qualification de la Responsable de cellule en ingénierie pédagogique pour adultes.

Il est également à noter que :

- seules 45% des demandes orientées vers les OF existants obtiennent une réponse,
- seules 33% de nos propositions sont acceptées par manque de budget, nos formations n'étant pas prises en charge par les organismes paritaires.

En 2023, l'ARS remet en question l'utilité d'un Centre de Ressources et d'Expertise sur les usages et addictions et commande une évaluation externe dont les résultats ont été communiqués le 15 décembre ;

- Le rapport de cette évaluation indique qu'il n'y a pas eu de formation dispensée jusqu'à présent par l'association (information corrigée dans l'audit commenté),
- Le même rapport met en exergue l'utilité d'un OF supplémentaire pour répondre à la demande,
- L'ARS déclare l'inutilité d'un organisme de formation agréé supplémentaire.

Les perspectives pourraient être donc vues sous deux angles différents :

1. Il existe un réel potentiel pour les formations en addictologie sur le territoire car les OF en place ne peuvent pas répondre à la totalité de la demande. De plus, les formations dispensées en 2023 ont remporté un véritable succès auprès des professionnels-stagiaires. En phase de démarrage, l'activité de l'OF de SAOME ne permet pas encore de payer les salaires qui y sont associés mais les demandes sont en augmentation.
2. L'ARS se prononce en défaveur d'une activité de formation complémentaire.

Nous nous tenons en attente des décisions